



L'Accord de Libre Échange Trilatéral et la Corée du Sud

Joseph H. Chug, Ph.D. UQAM

Abstract

Korea has been multiplying FTAs for last 30 years and it will soon have FTAs with most of the developed and developing countries. The amazing fact is that Korea has established FTAs with the three largest trade blocs in the world: ASEAN, the European Union and the United States. However, the most historically significant, economically important and politically strategic FTA is the trilateral China-Japan- Korea FTA. This study tries to find answers to the following questions. How does the trilateral FTA allow Korea to redefine its relationship with China and Japan? Can it help solving the North-South conflict in Korea? What are the economic benefits for Korea? Can it facilitate the Chaebol reform? What kind of leadership role which Korea can play in it?

This study finds that the trilateral FTA allows Korea to redefine its relations with China and Japan on the basis of equal partnership; for the last seven centuries Korea has been either China's vassal or Japanese colony. Now, Korea is leading Japan in certain areas of technology; it can share its useful experiences of economic miracle with China. As a FTA partner of Korea, China can play the role of mediation between two Koreas and work with South Korea to develop the North Korean economy. Korea can have short-run economic benefits, but it can have even more benefits in the long-run. The trilateral FTA can be effective mechanism which will force the Chaebols to get rid of their unproductive subsidiaries, specialize themselves, improve productivity and become more competitive.

Korea cannot be the leader of the trilateral economic community, but it can play three types of mediation roles. It can mediate between western value represented by Christianity and Asian values represented by Buddhism, daoism and Confucianism. Korea can mediate politically between China and Japan so that the China-Japan relationship can be more cooperative than competitive. Finally, Korea can play a commercial mediation for the flow of goods between China on the one hand and North America and Europe on the other hand.

Mots clés : accord de libre-échange, valeurs asiatiques, intégration verticale de la chaîne de production, Chaebols, communauté économique de l'Asie de l'Est, rôle de la Corée du sud, Corée, Chine, Japon



Avant –Propos

La Corée du Sud est, sûrement, le meneur en matière des accords de libre-échange en Asie de l'Est. Huit accords ont été conclus avec le Chili, le Pérou, le Singapour, EFTA qui a 4 pays membres de l'Europe, Asean qui comptent 10 pays membres, l'Inde, l'Union-Européenne composée de 27 pays membres et les États-Unis; elle est en train de négocier avec le Canada, le Mexique, GCC (7 pays membres de la Région de Golfe), l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Colombie, la Turquie, la Chine, le Japon; elle est en train d'examiner les possibilité de négocier avec MERCOSUR (5 pays membres de l'Amérique du Sud), la Russie, Israël, SACU(5 pays membres de l'Afrique du Sud). De plus, depuis 2012, la Corée a pris initiative pour la négociation de l'ALE-Chine-Japon-Corée (Park Y.C. et al, 2005; Consulate General of the Republic of Korea, Toronto, 2013; Ministry of Foreign Affairs and Trade of Korea. 1999)

Il est intéressant de grouper les pays avec qui la Corée a déjà conclus ou va conclure les accords de libre-échange en trois catégories. Le premier groupe de pays sont ceux qui fournissent à la Corée des ressources naturelles et qui sont l'objet de la délocalisation des entreprises coréennes. L'attrait de ces pays est, bien sûr, l'approvisionnement de matières premières et la possibilité pour les entreprises de se délocaliser afin d'éviter le coût de main d'œuvre élevé en Corée. Mais il y a d'autres bénéfices ; le rapprochement à ces pays sous forme d'accord de libre- échange permet à la Corée, en même temps, d'étendre ses influences socioéconomiques et même politiques. Les membres de l'ASEAN et le Chili et d'autres pays en développement font partie de ce groupe.

Le deuxième groupe comprend ceux qui offrent non seulement des avantages économiques mais aussi des avantages politico-militaires. Le cas des États-Unis en est un exemple. La Corée fait partie de l'alliance militaire avec les États-Unis et l'ALE avec eux(KORUS) va certainement renforcer cette alliance. Le troisième groupe se compose des pays qui constituent le principal marché d'exportations coréennes et qui ont une tendance de fermer la porte du marché à la Corée à cause de la formation de communautés économique régionales. Il s'agit des États-Unis et les pays membres de l'Union européenne. La formation d'une communauté économique régionale se caractérise par l'accroissement du commerce intra-régional au dépend du commerce international et interrégional. Par ailleurs, la formation de l'ALENA et celle de l'Union européenne a eu pour résultats de ralentir les exportations coréennes vers ces régions.

L'accord de libre-échange Chine-Japon-Corée du Sud est un cas à part; il se diffère foncièrement des autres catégories. Certes, cet accord offre des avantages et des désavantages comme tous les autres accords de libre-échange. Mais, il offre à la Corée quelque chose de plus. Cet accord de libre-échange offre à la Corée une opportunité extraordinaire de s'affirmer d'une manière visible dans la dynamique politique et économique de la région de l'Asie de l'Est; il lui offre une occasion de trouver des moyens plus efficace de résoudre la tension interne Nord-Sud; il lui permet une réforme de Chaebols; il lui donne une occasion exceptionnelle de jouer un rôle de leadership politique et économique dans la région.



D'une manière générale, cet ouvrage a pour but d'analyser l'impact de l'accord trilatéral sur la Corée. D'une manière plus précise, cet ouvrage examine les aspects suivants. D'abord, nous examinerons la signification historique de l'accord de libre-échange. Il convient de noter que cet accord trilatéral aura pour effet de redéfinir la relation historique de la Corée avec ses deux voisins puissants. Nous verrons comment l'accord trilatéral change la nature de ses relations avec ces deux géants. En deuxième lieu, nous discuterons comment cet accord puisse apporter une piste réaliste de la solution du problème de la Corée du nord. Ensuite, nous analyserons les bénéfices économiques estimées par un Comité conjoint d'études mis sur pied en 2003. Nous examinerons comment l'ALE trilatéral peut faciliter la réforme de Chaebols, conglomerats familiaux. Enfin, nous discuterons la nature de rôle de leadership que pourra jouer la Corée dans le cadre de l'ALE trilatéral.

1. La signification historique pour la Corée.

Avant 668 de notre ère, la péninsule de la Corée avait été divisée en trois royaumes : Silla, Paekche et Kogyuro. Alors, en 668 de notre ère, le royaume Silla réussit à conquérir les deux autres royaumes grâce à l'aide de la dynastie Tang. Alors, le Roi Wang Kon parvint de conquérir la dynastie Silla en 918 de notre ère et fonda le royaume Koryo (918-1392). Ensuite, les Mongoliens envahirent la Corée en 1231 et la Corée devint un État vassale de la Mongolie. La dynastie Koryo fut succédée par celle de Chosun (1392-1920). Tout au début de cette dernière, la Corée fut capable de chasser les Mongoliens grâce à l'aide de la dynastie chinoise Ming (1368-1644).

Les tragédies imposées par les puissances voisines ont continué et en 1592, l'armée japonaise d'Hideyosi attaqua la Corée ayant pour but d'utiliser la Corée comme la passerelle pour aller à la conquête de la Chine. En 1593, les Coréens réussirent à chasser les soldats d'Hideyosi grâce aux interventions de l'armée de la dynastie Ming et le premier navire quasi-marin au monde, navire tortu (Kubuksun). Les Japonais sont revenus en 1597 en vue de conquérir encore une fois la Corée sans succès. La Corée demeura alors une vassale de la Chine. Le statut de l'État vassale a continué sous la dynastie chinoise Qing (1644-1912); le prince royal de la Corée devait aller en Chine comme un otage royal. De plus, la légitimité des rois coréens devait être approuvée par la Chine; la Corée devait envoyer chaque année des cadeaux royaux au roi chinois; la dimension des palais des rois coréens devait se conformer aux directives de la Chine.

Malgré les interventions et les invasions par les Mongoliens et par les Japonais, la Corée a pu développer son économie, sa culture propre, le premier observatoire astronomique, sa propre langue, Hangul et sa propre identité nationale.

Or, l'influence politique japonaise s'est renforcée à partir des années 1870 grâce à l'occidentalisation sous le leadership de l'Empereur Meiji, qui a repris le pouvoir impérial en 1868, après plusieurs siècles de régime de Shogun. Le lien de la Corée avec la Chine s'est affaibli et en 1895; la Chine se capitula devant le Japon après la guerre Japon-Chine. La Russie a multiplié des manœuvres diplomatiques en Corée afin d'accéder aux ports ouverts durant l'hiver.



Mais la victoire du Japon sur la Russie dans la guerre russo-japonaise en 1904 a anéanti l'influence russe sur la scène diplomatique de la Corée. Alors, le Japon avait la main libre en Corée et réussit en 1910 à annexer la Corée après avoir assassiné la Reine coréenne Myunsung en 1895.

Bref, l'histoire de la Corée est une histoire de la domination par des pays puissants voisins et celle des stratégies de survie et de sauvegarde de sa souveraineté. La Corée n'a jamais pu jouer un rôle meneur dans la dynamique de la politique et diplomatique de la région de l'Asie du Nord - Est; elle a dû toujours adopter des stratégies de conciliation et de compromis avec les voisins puissants.

L'ALE trilatéral offre à la Corée une occasion unique et historique de jouer un rôle de meneur ou, du moins, un rôle de médiateur sur la scène politique et diplomatique de l'Asie du Nord - Est; cette fois-ci, la Corée se comporte comme égal à égale avec le Japon et la Chine; elle n'est plus une vassale de personne; elle a dépassé le Japon en plusieurs technologies avancées; elle peut partager avec la Chine ses expériences du miracle économique.

2. Le Rapport Corée du Sud - Corée du Nord

La relation Nord-Sud en Corée a évolué par étape. Avant la guerre de Corée (1950-1953), elle avait été celle de méfiance mutuelle et de soupçon mutuel; la Corée avait été divisée sur le plan idéologique et territorial; le Sud avait choisi la démocratie, alors que le Nord avait épousé le communisme qui s'était vite transformé en culte familiale. La relation tendue s'est finalement traduite en guerre le 25 juin 1950 qui a duré pendant trois ans. Et la relation d'après-guerre a été celle de peur et d'animosité profonde.

La tension Nord-Sud a continué; un commando du Nord a attaqué la Maison Bleue (maison présidentielle) et tenté d'assassiner le Président Park Chung Hee (21 janvier 1968); de même, une unité spéciale du Sud aurait tenté d'assassiner KIM Il Sung, chef d'État du Nord. Il y avait des confrontations armées le long de la ligne de démarcation entre le Nord et le Sud. Le rapport Nord-Sud de confrontation a continué jusqu'à l'arrivée du gouvernement de Kim Dae Jung (1998-2002) qui est allé à Pyung Yang et rencontré, le 15 juin 2000, Kim Jong Il et signée la « Déclaration conjointe Nord-Sud de 6.25 » ; il a en effet réussi à atténuer la tension et la confrontation sur la péninsule coréenne.

La politique de détente de Kim est connue comme « politique de rayons de soleil », ce qui a eu pour effet de donner une paix relative. Par ailleurs, cette politique était appuyée par la famille Hyundai; son fondateur Chung Joo Young a initié une coopération économique intercoréenne. C'était la famille Hyundai qui a développé la région de Mont Diamant pour le tourisme national et international. La politique de rayons de soleil a continué, quoique moins intense, sous le gouvernement de Rho Moo Hyun (2003-2007). Rho a rencontré, le 4 octobre 2007, KIM Jong Il et produit une « Déclaration conjointe Nord-Sud » de telle sorte que la paix relative a continué. La politique de détente s'est accompagnée également d'aide massif du riz et des rencontres Nord-Sud des familles séparées. Il y a encore des millions de familles séparées.



Il est vrai que la politique de rayon de soleil a apporté une paix relative et un rapprochement entre les deux Corées, mais il y a des gens qui doutent de sa retombée réelle ; il y a des gens qui vont aussi loin qu'affirmer que l'aide de riz, par exemple, par le Sud est acheminé vers l'armée rouge et que l'aide financier est utilisé pour l'armement nucléaire. De toute façon, la politique de détente de huit ans est suivie encore une fois d'une autre période de la politique de confrontation à l'arrivée du gouvernement de Lee Myung Bak (2008-2012). Le régime de Lee fut marqué par une autre série de confrontation; le Nord a même bombardé, le 23 octobre, 2012, des îles du Sud dont Yeon - Pyong Do; on a réinstallé des hauts parleurs le long de 38° parallèle pour échanger des agressions verbales.

Il faut remarquer que la combinaison de la politique de confrontation et de la politique de détente n'a pas réussi à calmer la Corée du Nord. Le problème fondamental est le dilemme que doit résoudre la Corée du nord. D'une part, elle doit résoudre le problème de faim et d'autre part elle veut sauvegarder les privilèges des membres du parti communiste et du cadre de la force armée. La crise économique du Nord a commencé par une politique agricole désastreuse de Kim Il Sung dans les années 1970, fondateur de la « dynastie » Kim; elle a été empirée par la fin d'aides de la Russie et des exportations aux pays communistes après l'effondrement du bloc soviétique dans les années 1990, par échec total de l'expérimentation du marché libre dans les années 2000 et surtout par l'ambition futile de réunifier les deux Corées sous le drapeau rouge.

La crise économique s'est soldée par millions des pauvres nord - Coréens qui meurent de faim. Kim Jong Il (1994-2012) qui avait succédé Kim Il Sung (1948-1994) voyait, comme la seule solution des problèmes externes et internes, le développement des armes de destruction massive dont l'arme nucléaire et ses instruments de chantage international dont les missiles à longue portée. Il va de soi qu'une telle politique a amené la Nord à un cercle vicieux de l'expansion des dépenses militaires qui compte pour 25% du PIB, qui rend encore pire le développement économique, qui risque d'empirer la situation de faim, qui rend plus nécessaire de renforcer la force armée.

C'est ainsi que la Corée du Nord se trouve emprisonnée dans un dilemme difficile. Mais elle a choisi la voie Sun-Goon (l'armée d'abord) et alloué toutes les ressources humaines et matérielles à la production des bombes nucléaire qui se serve à la fois de moyens de chantage et de marchandage d'une part et, d'autre part de moyens de gagner de devises étrangères en les vendant aux certains pays qui peuvent utiliser des technologies nucléaires pour des fins clandestines. Or, la communauté internationale s'est permis d'avoir un certain espoir, pour une détente sur la péninsule, dans les pourparlers à six ayant pour but de prévenir la production des bombes nucléaires. Mais il n'a pas donné le résultat escompté; au contraire, il a permis à Kim Jong Il de gagner du temps et des ressources nécessaires à la production des bombes. Alors, l'ONU a imposé une série des sanctions économiques et financières sur la Nord, mais sans grand succès.

La raison fondamentale de l'échec de la politique de la Corée du Sud, des États-Unis et de l'ONU en matière de la Corée du Nord est le rôle que joue la Chine dans la dynamique politique



et militaire de la région de l'Asie du Nord - Est. Il faut noter que, pour la Chine, la Corée du Nord se présente comme une variable très importante dans la réalisation de ses ambitions politiques et militaires. D'abord, la Corée du Nord est la zone de tampon entre la Corée du Sud et les États-Unis d'une part et la Chine d'autre part. Ceci permettrait à la Chine d'éviter la pénétration des influences américaines en Chine qui pourrait compromettre la survie du régime communiste. De plus, ce que la Chine veut éviter à tout prix est l'effondrement du régime de Nord qui se traduira en un exode massif des réfugiés nord - Coréens en Chine. Une telle invasion pourrait même menacer la stabilité sociale en Chine.

Bref, la Chine veut que le régime de dynastie Kim survive même si elle doit supporter le fardeau de l'aide économique et même si elle ne veut pas ce que le régime Kim viole les droits des personnes. La Chine fournit 90% des besoins de nord - Coréens en énergie, 80% de besoins en bien de consommation et 45% des besoins en nourritures. L'attitude chinoise ambivalente a eu pour effet d'affaiblir les effets des sanctions imposées par l'ONU, qui a imposé la Résolution, 1718, en 2006 par suite du premier essai nucléaire, le Résolution, 1874, en 2009 par suite du deuxième essai nucléaire. Toutes ses résolutions n'ont pas donné des effets escomptés. Kim Jung Un, le jeune successeur de Kim Jong Il a effectué le troisième essai nucléaire le 10 février 2013 et l'ONU va certainement imposer un autre rond de sanction, mais on n'est pas sûr de son impact. Par ailleurs, il est très possible que Kim Jung Un fasse d'autres essais nucléaires.

Ce que nous intéresse est de savoir de quelle manière l'ALE trilatéral peut apporter une contribution à la solution de problème de la Corée du Nord. Or, la solution de ce problème présuppose des certaines conditions. D'abord, il faut que Kim Jung Un puisse maintenir son régime de culte familiale. Il faut que le problème de faim soit réglé. Il est très probable que les dirigeants nord - Coréens s'inquiètent de la souffrance du peuple du Nord, mais ce dont ils ont peur plus est la perte de pouvoir et de privilèges. Il faut donc chercher des moyens de développer l'économie sans priver immédiatement le régime des pouvoirs acquis. Ceci est possible dans un régime de confédération dans lequel les deux Corées existent comme deux pays souverains qui établissent de coopérations économiques.

Il est aussi primordial que la communauté internationale ne regarde pas toujours la Corée du Nord comme pays de chantage et de belligérance, mais, en même temps, plutôt comme pays qui se dote des potentiels de développement. La Corée du Nord est située entre le Japon et la Corée du Sud d'une part et, d'autre part entre la Russie et la Chine. Si un jour le projet de chemin de fer relie Japon à la Corée et relie cette dernière à la Chine qui se relie à l'Europe le long de route de soie « Silk Road » se réalise, il faut qu'on passe absolument par la Corée du Nord. L'impact économique serait énorme; la Corée du Nord est riche en ressources naturelles qui offrent des grands potentiels de développement. Bref, la Corée du Nord pourrait devenir un pays normal étant capable de nourrir ses citoyens.

L'ALE trilatéral peut constituer un mécanisme permettant à la Corée du Nord de se libérer de sa politique improductive et d'épouser une politique plus apte de libérer son peuple de la pauvreté absolue. Certes, la Chine va demeurer un allié de la Corée du Nord, mais la Corée du Sud est son partenaire économique et politique prioritaire. D'où la nécessité pour la Chine de jouer le rôle de



médiation entre les deux Corées. Ceci pourrait atténuer le climat tendu sur la péninsule et la Corée du Sud pourrait intensifier son aide de développement à la Corée du Nord. Dans une perspective plus large, la détente sur la péninsule pourrait, à moyen terme, assurer la sécurité en Asie et même dans le monde entier.

3. Les bénéfices économiques de l'ALE trilatéral

Les bénéfices économiques des accords de libre-échange comportent des bénéfices généraux et des bénéfices sectoriels. Les premiers peuvent se mesurer en termes de l'accroissement du bien-être, l'augmentation du PIB et l'expansion des exportations et des importations. Par contre, les derniers peuvent se référer aux bénéfices qu'obtient chaque secteur, chaque industrie, chaque entreprise et même chaque individu.

Les trois pays, la Chine, le Japon et la Corée du Sud, ont établi en 2003 un comité conjoint de recherches sur la faisabilité de l'ALE trilatéral et ce comité a rendu publique les résultats de leurs recherches en 2004 et 2011(DRC-NIRA-KIEP. 2004; Joint Study Committee, 2011). Le rapport de recherches de 2004 a analysé les niveaux de tarif des trois pays et estimé les indices d'avantages comparatifs avant de calculer les bénéfices.

D'après le tableau 1, en général, le niveau de tarif est le plus élevé en Chine suivi de la Corée et du Japon. Le niveau de tarif représente le niveau de protection de l'État et en même temps le manque de compétitivité. En Chine, le secteur le plus protégé est celui d'automobiles (20,9%) suivi de celui de l'agriculture (18,0 %), de textile(15,2%), de minéral (10,2%) et de produits électroniques (10,3%). Au Japon, la plupart de secteurs sont libéralisés sauf celui de l'agriculture qui est protégé par un tarif de 18,4%. Le niveau de protection en Corée est en général plus bas qu'en Chine. Mais le secteur d'agriculture se protège en vertu d'un tarif aussi élevé que de 52,1%.

Tableau 1. La Structure de Tarif selon secteurs et selon pays, 2003 (%)

Secteur	Chine	Japon	Corée du Sud
Agriculture	18,0	18,4	52,1
Pêcherie	5,9	2,9	6,5
Minéral	10,2	0,9	4,5
Total, Primaire	13,8	5,9	34,6
Textile	15,2	6,4	10,0
Produits chimiques	8,9	2,4	7,0
Produits d'acier et métalliques	7,7	1,1	5,2
Produits électroniques	10,3	0,1	6,0
Machineries	8,8	0,0	6,1
Automobiles	20,9	0,1	7,5
Atres produits, Secondaire	11,7	1,9	6,1
Total	11,3	3,1	12,4

Source : DRC-NIEA-KIEP (2004). Joint Report and Recommendations: Sector Implication of China-Japan-Korea FTA



Au Tableau 2, on peut observer les indices d'avantage comparatif.¹ La Chine semble avoir des avantages comparatifs par rapport à ses deux voisins en agriculture et en textile (1,98); le Japon semble avoir des avantages comparatifs en automobile (2,12); la Corée, en produits électroniques (2,04). Le secteur où la compétition est intense est celui des produits électroniques. Il convient de noter que les avantages comparatifs en produits électroniques sont similaires entre les trois pays : la Chine(1,45), le Japon (1,58) et la Corée (2,04). En ce qui concerne les automobiles la compétition semble se produire entre le Japon (2,12) et la Corée (1,14)

Enfin, les bénéfices estimés sont résumés au Tableau 3. Le comité d'études conjointes n'a rendu public que l'impact sur la variation de bien être et de PIB. On y constate qu'en ce qui concerne l'amélioration de bien-être, c'est la Corée qui serait le plus avantagée avec le montant de son bien-être variant de 11,4 milliards de dollars américain à 26,3 milliards de dollars américains suivie du Japon et de la Chine. En ce qui a trait à la variation de PIB, c'est encore la Corée qui en est le plus grand bénéficiaire; le taux d'augmentation de son PIB varierait de 2,5% à 3,1%. C'est le Japon qui en bénéficierait le moins; le taux d'accroissement de son PIB varierait de 0,12% à 0,50%. Il faut noter que l'estimation de ces bénéfices ne reflète que l'impact de l'élimination de tarif.

Tableau 2. Les indices d'Avantages Comparatifs selon Secteurs et Pays 2004

Secteurs	Chine	Japon	Corée du Sud
Agriculture	0,68	0,07	0,19
Textile	1,98	0,28	1,37
Produits électroniques	1,45	1,58	2,04
Produits d'acier	0,80	1,26	1,36
Automobiles	0,18	2,12	1,14
Produits pétrochimiques	0,61	0,92	1,13

Source: DRC-NIRA-KIEP (2004). Joint Report and Recommendations: Sector Implications of China-Japan-Korea

Tableau 3. Les Bénéfices de l'ALE Chine-Japon-Corée du Sud selon pays, 2004

Bénéfices	Chine	Japon	Corée de Sud
Bien-être (milliard de dollar US)	4,7-6,7	7,0-7,4	11,4-26,3
Croissance du PIB (%)	1,1-2,9	0,12-0,50	2,5- 3,1

Source :DRC-NIRA-KIEP (2004). Joint Report and Recommendations: Sector Implications of China-Japan-Korea FTA.

L'impact de l'ALE trilatéral peut varier selon les secteurs de l'économie. Pour la Chine, la Corée et le Japon, le secteur d'agriculture peut poser des problèmes. Les trois pays comptent pour 17%

¹ L'indice d'avantages comparatifs est mesuré par le ratio de la part d'exportation d'un produit donné dans l'exportation total d'un pays donné par rapport à la part correspondante dans les exportations mondiales. Par exemple, supposons que l'exportation d'automobiles représente 40% des exportations totales de la Corée et supposons de plus que l'exportation d'automobiles du monde représente 20% des exportations totales du monde. Dans ce cas, l'indice d'avantage comparatif du secteur d'automobile de la Corée est de 2,0



d'importations mondiales des produits agricoles et à peine 6,2% d'exportations du monde. Ainsi, les trois pays doivent se fier aux sources externes pour satisfaire aux besoins en produits agricoles. Quand on examine le commerce de bien agricole entre les trois pays, la Corée et le Japon dépendent fortement sur la Chine. En 2009, la Chine a exporté au Japon des produits agricoles d'une valeur de 5.088 millions de dollars américains, alors que le Japon a exporté en Chine des produits agricoles d'une valeur d'à peine 250 millions de dollars américains, la Chine a eu un surplus de 4.838 millions de dollars américains. En même année, la Chine a exporté en Corée des produits agricoles d'une valeur de 247 millions de dollars américains, alors que la Corée a exporté en Chine des produits agricoles d'une valeur de 193 millions de dollars américains. C'est ainsi que c'est le Japon qui doit dépendre plus sur la Chine pour solutionner les problèmes agricoles.(Joint Study Committee, 2011).

Un problème du secteur agricole dans ces trois pays est la petite taille de la ferme. La superficie moyenne par ferme est de 0,66 hectares en Chine contre 1,82 hectares au Japon et 1,45 hectares en Corée. Ceci veut dire qu'il est difficile d'améliorer la productivité agricole en vertu de l'économie d'échelle. De plus, au Japon, à peine 14% des fermiers s'occupent de l'agriculture en plein temps contre 65% en Corée. Il est donc illusoire de compter dans ces deux pays sur l'agriculture nationale pour satisfaire aux besoins. Heureusement, la Chine peut jouer un rôle indispensable pour la solution de rareté des biens agricole au Japon et en Corée. En Chine il y a 712 millions d'habitants ruraux contre 6,5 million au Japon et 3 million en Corée. En Chine, il y a 260 millions ménages fermiers contre 2,5 million au Japon et 1,2 million en Corée. Même si son secteur agricole n'est pas très productif, la Chine peut apporter des solutions de la rareté des biens agricoles par sa production massive.(Joint Study Committee , 2011)

La Chine domine également dans le commerce intra-régional des produits de pêche et de produits de sylviculture. Par exemple en 2009, la valeur des exportations chinoises des biens de pêche au Japon était de 2.181 millions de dollars américains, alors que les exportations japonaises vers la Chine n'étaient que de 203 millions de dollars américains. De même, les exportations chinoises des biens de pêche vers la Corée étaient de 249 millions de dollars américains, alors que les exportations coréennes vers la Chine n'étaient que de 193 millions de dollars américains. On trouve une situation similaire pour le commerce de produits de sylviculture (Joint Study Committee, 2011).

La Chine, le Japon et la Corée demeurent le centre le plus important de la production des biens manufacturés au monde. Par exemple, en 2009, ces trois pays comme groupe comptaient pour 33% de la production de T.V. et équipements de communication, 37% de celle d'équipements du bureau et 33% de celle de textiles. Si la Chine a de surplus avec la Corée et le Japon, dans le commerce des produits du secteur primaire, elle a de déficit dans le commerce des biens manufacturés. Par exemple, en 2009, les exportations chinoises des biens manufacturés vers le Japon étaient de 61,6 milliards de dollars américains contre ses importations venant du Japon pour une valeur de 96,3 milliards de dollars américains, ce qui veut dire un déficit de 34,7 milliards de dollars. Les exportations chinoises des biens manufacturés vers la Corée étaient de 43,7 milliards de dollars américains contre ses importations venant de la Corée pour une valeur de 83,1 milliards de dollars américains, ce qui signifie un déficit de 39,4 milliards de dollars. En



ce qui concerne le commerce Japon-Corée, le Japon a exporté en 2009 vers la Corée des biens manufacturés pour une valeur de 43,3 milliards de dollars contre ses importations venant de la Corée pour une valeur de 19,2 milliards, soit un surplus japonais de 24 milliards de dollars (Joint Study Committee, 2011). C'est ainsi que c'est clairement le Japon qui domine dans le commerce trilatéral des produits manufacturés suivi de la Corée et de la Chine.

Les trois principaux produits qu'importe la Chine du Japon sont radio-T.V.-équipements de communication (21%), machineries et équipements (17,5%) et des produits chimiques. Les trois principaux produits qu'importe la Chine de la Corée sont radio-T.V.-équipements de communication (30%), produits chimiques (18%) et machineries et équipements (6,1%). Ce que la Chine exporte vers le Japon sont des vêtements-produits de fourrure (12,8%), radio-T.V.-équipements de communication (11,5%), équipements du bureau (18,8%). Les exportations chinoises vers la Corée comprennent les produits métalliques de base (18,6%), radio-T.V.-communication (15,1%) et des équipements électriques (12,6%).

Les principaux produits qu'exporte la Corée vers le Japon sont radio-T.V.-équipements de communication (25%), des produits métalliques de base (12,6%) et combustibles nucléaires (9,9%). Enfin, le Japon exporte vers la Corée principalement les produits chimiques (18,7%), les produits métalliques de base (17,7%) et machineries et équipements (17,2%) (Joint Study Committee, 2011). Ce qui se dégage de ces données statistiques est qu'il y a une forte compétition entre le Japon et la Corée surtout dans le domaine des produits électroniques et équipements de communication. Ce qui va arriver dans le cadre de l'ALE trilatéral est que chacun de ces pays serait forcée à développer des avantages comparatifs en se spécialisant dans des produits très spécifiques. Bref, il faut en trouver des créneaux.

Le commerce d'automobiles constitue un autre secteur qui va affecter la dynamique des rapports trilatéraux une fois que l'ALE sera mise en application. La structure de tarif démontre bien la supériorité du Japon dans le marché d'automobiles. Les niveaux de tarif chinois en 2006 étaient de 25% pour la voiture d'usage, de 21% pour le camion, de 22% pour l'autobus et de 15% pour les pièces d'attache. En Corée, les niveaux de tarif étaient de 8% pour la voiture d'usage, de 9,6% pour le camion, de 10% pour l'autobus et de 8% pour les pièces. Au Japon, il n'y avait plus de tarif sur ces véhicules. Ainsi c'est la Chine qui protège plus les automobiles. C'est bien les Japonais qui ont le plus grand avantage comparatif en Chine. En effet, en 2004, les automobiles japonaises comptaient pour 21,4% de voitures vendues en Chine contre à peine 0,7% pour les voitures coréennes. Cependant, la part du marché d'automobiles coréennes en Chine pourrait être plus élevée en ce moment grâce à l'ouverture de Beijing Hyundai Ltée en 2002.

Il se peut que l'ALE trilatéral permette aux producteurs coréens d'augmenter l'assemblage d'automobile en Chine et y produire des pièces. Cependant, le Japon continuera à dominer le marché chinois pendant long temps à venir. Mais, il se peut aussi que les voitures chinoises puissent pénétrer au marché coréen et au marché japonais.

Le commerce des services pourrait prendre l'importance plus grande à l'avenir. Le secteur des services représente 40% du PIB chinois, 60% du PIB coréen et 80% du PIB japonais. La Chine



东亚/東亞 . 東アジア . 동아시아 L'Observatoire de l'Asie de l'Est

est le quatrième plus grand producteur des services au monde; le Japon, cinquième; et la Corée, le treizième. En 2008, le commerce chinois de services avec le Japon était équilibré : ses exportations de 8,9 milliards de dollars américains contre ses importations de 9,0 milliards de dollars. Le commerce chinois de services avec la Corée était déficitaire : ses exportations de 10,0 milliards de dollars contre ses importations de 12,0 milliards de dollars. Le commerce de services Corée-Japon s'est soldé en surplus japonais pour les droits d'auteurs et frais de licences et déficitaire japonais en tourisme, transport et construction.

En somme, les avantages comparatifs de la Chine se trouvent en voyage et service de communication; ceux du Japon, en droits d'auteurs et frais de licences; ceux de la Corée, en construction, finance et transport (Joint Study Committee, 2011). Il faut dire que le secteur de services en Asie du Nord-Est reste à développer; le développement de services professionnels et gestionnaires pourrait devenir une des forces motrices de l'économie de l'Asie de Nord Est.

Le niveau d'IED-FDI parmi les trois pays est plutôt bas. En terme du montant cumulatif d'investissement, la Chine a investi au Japon depuis trente ans 692,9 millions de dollars, alors que le Japon a investi en Chine 73,6 milliards de dollars. La Chine a investi 1,2 milliards de dollars en Corée, alors que cette dernière a investi en la première 47,3 milliards de dollars. Il est à noter que les investissements chinois au Japon se font dans les secteurs de commerce de détail, de manufacture, de transport, d'entreposage et de services des affaires. Les investissements chinois en Corée se font dans les secteurs de commerce, de transport maritime, de finance et de manufacture. Par contre, les Japonais investissent en Chine dans les secteurs d'immobilier, de commerce en gros et détaillé, de location et de services des affaires. La Corée investi en Chine en immeubles, en construction et en finance. Les Japonais investissent en Corée en manufacture, en pièces des produits électriques et électroniques, en finance, en assurance et en commerce en gros et de détail. Les Coréens investissent au Japon en immeubles, en transport et en entreposage.

Le Joint Study Committee (2011) croit que les investissements intra-régionaux pourraient augmenter rapidement si les conditions suivantes sont satisfaites : l'atténuation des restrictions des droits à la propriété, la facilitation de la renvoi des devises étrangères, une simplification du processus d'obtention de visa, le développement de transfert des technologies, règlement de liquidation des entreprises et l'atténuation de conditions pour la performance des entreprises et pour le Recherches-Développement.

Ce qui se dégage de cette analyse peut se résumer comme suit. D'abord, le Japon et la Corée dépendent fortement de la Chine pour les produits du secteur primaire, alors que la Chine dépend de ses deux voisins pour bien des produits manufacturés. Deuxièmement, pour des produits manufacturés, surtout pour les produits électroniques, il y aura une compétition intense entre la Corée et le Japon. Troisièmement, c'est le Japon qui domine à l'avenir prévisible pour les automobiles, mais la Corée pourra prendre une part importante du marché en Chine. Quatrièmement, au fur à mesure que la Chine développe des technologies, il y aura une compétition trilatérale pour de biens manufacturés et pour les services de sorte qu'il aura une



division de travail plus diversifiée et un réseau de spécialisation plus poussée parmi les trois partenaires, ce qui aura pour effet d'augmenter davantage les bénéfices pour tous.

En résumé, la Corée aura des bénéfices économiques importants à court terme sous formes de l'accroissement de son PIB et du bien-être des Coréens en plus de l'expansion du commerce intra-régional et même international. De plus, la Corée pourra en tirer des bénéfices beaucoup plus considérables à long terme, si son économie devient plus productive grâce à une compétition intense qu'impose le mécanisme de l'accord de libre échange,

4. La Reforme des Chaebols

Une des caractéristiques de l'économie coréenne est la domination économique, financière et politique d'une centaine des familles corporatives connues comme Chaebol. Les Chaebols les plus connus au monde sont le groupe Hyundai et celui de Samsung. Au fait, l'histoire économique de la Corée du Sud est, dans un sens, celle des Chaebols tout comme l'histoire économique du Japon durant l'ère Meiji était celle de Zaibatsu.

La Corée a réussi à se libérer d'une pauvreté absolue dans une lapse de temps phénoménal de trente ans. Aucun pays n'a jamais accompli un tel miracle; on l'appelle comme miracle du Fleuve Han. D'ailleurs, c'était à cette époque que les Chaebols ont joué des rôles extrêmement cruciaux pour le décollage de l'économie coréenne. C'était les Chaebols qui ont construit des routes, des ports, des aéroports, des usines, des logements et toute une gamme d'infrastructures industrielles et sociales. C'était eux qui ont exploré des marchés étrangers et exporté des biens, ce qui a fait croître le PIB et créer d'emplois. C'était eux qui ont assuré la transformation des industries légères aux industries lourdes et chimiques suivies des industries de hautes technologies et ensuite des industries de communication et par suite des industries culturelles. C'était eux qui ont participé à l'explosion de projets de construction en Moyen-Orient et apporté des devises étrangères nécessaires aux importations de biens et des services.

Il est donc clair que les Chaebols ont joué des rôles de première importance dans le processus du miracle économique du Fleuve Han. Cependant, Il faut aussi noter qu'ils ont reçu des privilèges, même trop de privilèges. Ils ont eu des prêts dits « politiques » au taux d'intérêt réel négatif, des concessions fiscales exorbitantes, l'accès à toute sorte de permis, la réduction de tarif sur les importations des pièces intégrées dans la production des biens exportés, l'accès prioritaire aux parcs industriels et ainsi de suite. De plus, les Chaebols ont pu acquérir une immense quantité du sol urbain sous le prétexte de construire des usines presque gratuitement. La dimension de la Corée du Sud est à peine cent mille kilomètres carrés dont les deux tiers sont des montagnes, ce qui veut dire que le sol qui peut être aménagé est rare, ce qui veut dire aussi que le prix du sol est exorbitant. Les Chaebols ont pu ramasser une immense fortune en jouant le jeu de spéculation foncière.

Ce qui est évident est que les Chaebols ont pu ramasser des grandes fortunes grâce aux privilèges accordés par le gouvernement. Ce qui était évident également était que les Chaebols ont commencé à monopoliser les marchés et d'abuser leur pouvoir au détriment des intérêts



nationaux. La concentration de leur pouvoir a été davantage renforcée grâce à la collusion Chaebols-politiciens et Chaebols-bureaucrates. Ces collusions ont été davantage intensifiées grâce aux mariages intragroupe. Les Chaebols ont fini par créer une nouvelle bourgeoisie basée sur l'argent sans pour autant avoir une culture bourgeoise de « noblesse oblige ».

Le Président Kim Yong Sam (1993-1997) a tenté de discipliner les Chaebols sans succès. La raison était que les prêts politiques ont cessé fonctionner à cause de la libéralisation de finance dans les années 1990. Dans les années antérieures, le gouvernement avait pu contrôler les Chaebols en ajustant des prêts politiques qui étaient possibles grâce à la nationalisation des banques commerciales. Mais, depuis le début des années 1990, les banques ont été privatisées. Quoiqu'il en soit, le gouvernement a essayé à restreindre l'accès des Chaebols aux sources de fonds en leur défendant d'emprunter auprès des banques commerciales. Par contre, les Chaebols ont été permis d'acquérir des institutions financières non-bancaires, ce qui a donné aux Chaebols l'accès énorme aux sources des fonds alternatifs. Donc, il fallait trouver des moyens plus efficaces de contrôler les Chaebols.

Alors, d'une façon plus précise, quels sont les problèmes des Chaebols? Le premier problème est la tolérance publique excessive envers les Chaebols à cause des mythes de Chaebols. Il y a deux mythes des Chaebols. Le premier est la croyance à l'infailibilité des Chaebols à cause de leur immense taille; l'autre est celui de l'identification du sort des Chaebols à celui de l'économie nationale. Le premier mythe a induit les institutions financières et les investisseurs à investir sans analyser suffisamment la vulnérabilité des Chaebols. Le deuxième a justifié le secours aux Chaebols en difficulté par le gouvernement à cause de la vue répandue que la fermeture d'un Chaebols amène à la crise de l'économie nationale (Powers, 2010). En réalité, lors de la crise de 1997-1998, plus de 20% des Chaebols étaient au bout de solvabilité; les géants comme Hanbo et Daewoo ont dû fermer la porte. Les faillites des quelques Chaebols n'a pas provoqué une crise de l'économie nationale.

Le deuxième problème est la façon dont les Chaebols grossissent. Contrairement aux Keiretsu japonais, les Chaebols coréens se grossissent en achetant un grand nombre d'entreprises représentant une grande variété d'industries. Par exemple, un Chaebol qui doit se spécialiser en automobiles en fonction des directives du gouvernement de Kim Dae Jung (1998-2002) contrôle plus de 60 entreprises comprenant les magasins à rayon, une galerie d'art, des restaurants, des hôtels, des maisons de courtage, des compagnies de construction, des compagnies d'assurance, des compagnies de prêts et ainsi de suite.

On qualifie ce type de prolifération et de diversification de « pattes de pieuvres » Le but principal de l'expansion à la patte de pieuvre est d'une part de diversifier les risques d'investissements et financiers et d'autre part, de dominer le marché. Un tel model d'expansion peut, au contraire, faire augmenter les risques à cause de faible productivité des entreprises subsidiaires au lieu de les diminuer. Ce qui est plus grave est qu'en vue d'empêcher les faillites des subsidiaires, les Chaebols ont adopté la garantie mutuelle intragroupe, ce qui empêche évidemment l'amélioration de la compétitivité de Chaebols en tant que groupe et même celle de l'économie nationale.



Le troisième problème est la réalité dans laquelle, les Chaebols détruisent petites et moyennes entreprises (PMEs). Les PME représentent 99,9% du nombre total d'entreprises; 80% d'emplois; 45% de la production industrielles. Le rapport Chaebols-PMEs comporte des plusieurs problèmes. D'abord, l'expansion des Chaebols à la patte de pieuvre se solde par des faillites de PME, surtout les petites entreprises. Les Chaebols pénètrent sans cesse dans les champs traditionnels d'activités des PME surtout celles des petites entreprises telles que, par exemple, la vente de crème à glace.

L'étendue de l'intégration verticale des PME au système de production des Chaebols est limitée; les Chaebols coréens préfèrent des fournisseurs étrangers. Alors, les PME intégrées aux Chaebols sont exploitées par ces derniers. (Nugent et Lee 2001) D'après une étude (Nugent et Lee, 2001) 33% des PME pensent que le niveau de qualité qu'exigent les Chaebols est trop élevée; 61% pensent que le prix payé par les Chaebols pour le produit par les SMEs est trop bas; 53% jugent que le paiement pour le produit est toujours en retard; le temps de production exigé par les Chaebols est trop court.

De plus, les Chaebols offrent très peu d'aide aux SMEs intégrées. Voici la ventilation d'aide aux PME : technologies (50,4%), gestion (24,7%), finance (12,4%), garantie de prêts (6,8%), matières premières (34,2%), location des équipements (9,4%), design (32,6%), capital (2,8%) (Nugent et Lee, 2001). Il est à noter qu'à peine 12 % des PME ont reçu d'aide financier.

Quatrièmement, le déclin des PME se traduit directement par une répartition inéquitable de revenu et de la richesse. En ce moment, 50% de la richesse nationale appartient aux dix plus grands Chaebols. Par ailleurs, il y a une corrélation négative entre le coefficient Gini et la taille du secteur des PME. Par exemple, la part d'emplois des PME a augmenté de 61,5% en 1952 à 67,7% en 1960, alors que le coefficient Gini a diminué de 0,35 à 0,32. Par contre, la part d'emplois des PME a diminué de 67,7% en 1960 à 49,6% en 1980, alors que le coefficient Gini a grimpé de 0,32% à 0,39% (Nugent et Lee, 2001).²

Bref, dans la mesure où les PME sont les génératrices d'emplois, la source de la croissance de l'économie et la garantie de l'équité de revenu et de la justice sociale, le gouvernement devait agir. Et le gouvernement a agit en vue de restreindre et discipliner les Chaebols d'une part, d'autre part, de renforcer le secteur des PME.

En 1986, le gouvernement de la Corée a imposé un plafond aux investissements des Chaebols dans une société, soit le régime de Chulza Chong-Aik qui se traduit littéralement comme « montant total d'investissement ». Ce règlement a été appliqué aux Chaebols ayant un actif dépassant 400 milliard de won. En 1994, le plafond fut baissé, il fut aboli en 1999 à cause de la crise de devises étrangères, mais aussitôt réinstallé. En 2007, l'application de ce règlement fut

² Le Coefficient varie entre de 0,0 à 1,0. Plus le coefficient est élevé, plus inéquitable est la répartition de revenu



limitée aux Chaebols ayant un actif excédant 10 trillions de won. En 2006, 38 Chaebols furent obligées à se soumettre à ce règlement.

Le Président Kim Dae Jung (1998-2002) est celui qui a adopté une approche structurée afin de discipliner les Chaebols. Grâce à lui, les Chaebols les moins compétitives ont disparus; les Chaebols ont ralenti un peu leur expansion à la patte de pieuvre; les Chaebols ont dû nommer des membres externes au conseil d'administration; le règlement du plafond d'investissements fut renforcé. Cependant, bientôt, l'expansion des Chaebols s'est même intensifiée. Ils ont adopté ce qu'on appelle la technique d'investissement circulaire afin d'éviter le règlement du plafond d'investissement (Lee S.J., 2008).³

En outre, le gouvernement a tenté de séparer la finance du secteur industrielle et la finance du secteur financier en vue d'empêcher le monopole des Chaebols de la finance; ceci n'a pas donné un grand succès (Kim D.H., 2000). Il est vrai que le public coréen avait déjà apprécié la contribution des Chaebols, mais leurs sentiments sont devenus plus en plus ceux de soupçon, de méfiance et même de colère (Kim S.J., 2004)

Bref, la politique gouvernementale en matière des Chaebols s'est soldée par un échec cuisant. Ce qui est pire est que, depuis 2008, sous le gouvernement de Lee Myung Bak (2008-2012), lui-même issu de Chaebol, la concentration de pouvoir des Chaebols s'est renforcée et leur pénétration dans les champs traditionnellement réservés aux petites entreprises s'est intensifiée. Les dix plus grands Chaebols comme groupe possèdent, en 2013, plus de 700 entreprises subsidiaires. De toute façon, une chose certaine est qu'il est plus que difficile de les discipliner par de pressions internes soit du gouvernement ou soit des organismes populaires. La raison est la collusion Chaebols-politiciens et Chaebols-fonctionnaires. En Corée, un grand nombre de fonctionnaires qu'ils soient en fonction actives ou qu'ils soient en retraite ont des rapports intimes avec les Chaebols tant que cadre, conseiller ou courtier d'influence pour les Chaebols.

Le phénomène des Chaebols en Corée s'explique en partie, certes, par la convoitise humaine, mais en partie par la culture asiatique. Dans l'environnement culturel confucianiste, la fidélité au groupe est plus importante que celle aux intérêts publics ou à l'éthique publique ou à la justice. Or la société coréenne est divisée en une multitude de liens, mais les liens les plus importants sont celui d'école, celui de région natale et celui de famille. Il arrive souvent que le lien a une priorité plus grande que le pays. Dans un contexte comme celui-ci, un conflit entre la fidélité au groupe et le respect pour la loi est inévitable. Par exemple, supposons qu'un fils tue quelqu'un pour voler de l'argent et acheter des médicaments pour sa mère mourante. Comment doit-on le juger? Il est certain que même s'il est condamné en vertu de lois criminelles, il serait un héros aux

³ Voici comment le système d'investissements fonctionne. Samsung Everland détient 19,2% des actions du Samsung Life, qui détient 4,6% des actions de Samsung Corporation, qui détient 4,02% des actions du Samsung Electronics, qui détient 38,0% des actions du Samsung SDT, qui détient 4,0% des actions du Samsung Electronics .



yeux des confucianistes! Bref, la corruption inévitable qui résulte de la collusion est l'obstacle majeure de la réforme des Chaebols.

Ce qu'on a appris lors de la crise de 1997-1998 est que seule la pression externe peut changer des choses. En réalité, la Corée a pu effectuer un ajustement structurel corporatif à l'échelle massive grâce aux pressions du FMI, de la Banque mondiale et des États-Unis. Une moitié des institutions financières ont dû fermer la porte; plusieurs Chaebols ont dû se débarrasser de se subsidiaires; les banques ont dû vendre aux prix dérisoires leurs actifs insolubles; les Chaebols ont dû améliorer la transparence de leurs rapports financiers. Il importe de noter que toutes ces réformes n'étaient possibles qu'à grâce aux pressions venant de l'extérieur.

L'ALE trilatéral comporte des clauses qui peuvent affecter les comportements des Chaebols. D'abord, le gouvernement ne peut plus donner des subventions aux entreprises sauf pour des activités pour lesquelles les trois pays consentent. Ceci aura pour effet d'affaiblir l'utilité des collusions Chaebols-politiciens et Chaebols-fonctionnaires. En deuxième lieu, l'ALE trilatéral exige une transparence de l'administration de l'ALE et des lois et des règlements relatifs à l'ALE. En Chine le « China WTO Notification and Enquiry Center » s'occupe de notification et de consultation en matière de l'ALE. Au Japon, « l'Administration Procedure Right Act, 1994 » assure la transparence en offrant des renseignements sur des lois et des règlements relatifs à l'ALE. En Corée, le « Ministry of Government Legislatures » publie chaque mois sur des lois et des règlements en matière de l'ALE. De plus, le « Ministry of Knowledge Economy » offre des guides pour des exportations et des importations qui sont très utiles pour les PME qui ne sont pas familières à la complexité du mécanisme du commerce international.

En troisième lieu, la clause de compétition dans l'ALE trilatéral constitue un autre élément qui pourrait forcer les Chaebols à s'améliorer. En Chine, deux lois, le « Law for Countering Unfair Competition » et « l'Anti-Monopoly Law » spécifient les règlements relatifs à la mise en marché, à la qualité des produits, aux marques de commerce, à la loi de brevets et aux autres modalités de la compétition. En 2008, le Conseil de l'État chinois a mis sur pied le Comité « d'Anti-Monopoly » ayant comme fonction de surveiller l'application de lois relatives à la compétition juste. Le Japon se dote d'une loi « Anti-Monopoly Act, 1967 » qui fut amendée en 2010 assure une compétition juste au Japon. Il est intéressant de noter qu'en 2010 le « Japan Fair Trade Commission » a imposé des pénalités sur 178 entreprises pour avoir violé la loi d'Anti-Monopole. La Corée a adopté en 1981 le « Monopoly Regulation and Fair Trade Act » en vue de prévenir des fusions forcées et la concentration excessive du pouvoir économique sur le marché.

En quatrième lieu, la clause concernant les droits des propriétés intellectuelles intégrée dans l'ALE trilatéral empêcherait la piraterie de brevets, ce qui aurait pour effet de forcer les grandes entreprises à développer des technologies originales. En Chine, il y a sept lois qui garantissent les droits de propriétés intellectuelles. De plus, la Chine a adopté en 1992 « l'Intellectual Property Right Trial Court » qu'on trouve dans toutes les provinces. En 2008, la Chine a publié les « Outline of the National Property Strategy ». Au Japon, on trouve plusieurs lois dont le « Patent Act » de 1959 et le « Copy Right Act » de 2010. La Corée se dote également de plusieurs lois et des règlements concernant la protection des droits de propriétés intellectuelles. En Corée,



le « Special Judicial Police Squad » dont la fonction est de trouver et punir les violeurs des droits de propriétés intellectuelles.

Dans la mesure où les trois pays s'entendent sur la modalité d'application de ces éléments aurait un impact bénéfique sur la réforme des Chaebols. Il est à espérer qu'en vertu des clauses relatives aux subventions du gouvernement, à la transparence de l'administration de l'ALE, à la compétition et à la protection des propriétés intellectuelles auront pour effet de forcer aux Chaebols à se débarrasser des subsidiaires improductive, à se spécialiser, à améliorer leur compétitivité et à redevenir le moteur du deuxième élan de l'économie coréenne. D'autre part, les PME pourront remplacer les subsidiaires abandonnés par le Chaebols, s'intégrer dans la chaîne internationale de production des biens et de se libérer de la domination des Chaebols. L'ALE trilatéral donnera aux PME coréennes des occasions d'exploiter plus des marchés étrangers et d'exporter des biens et de services.

De plus, les ALE pourraient offrir aux PME coréens d'autres voies de s'épanouir. Par exemple, une bonne partie des PME qui se sont délocalisées dans des pays en voie de développement trouveront avantageux de revenir en Corée à cause de l'élimination des barrières tarifaires et non-tarifaires. Il convient de noter que la délocalisation était motivée par le bas salaire de travail aux pays hôtes d'une part et d'autre part, l'épargne du coût de tarif, qui s'élimine dans le cadre de l'ALE.⁴

5. Le Leadership de la Corée

L'ALE offre à la Corée une précieuse occasion pour jouer un rôle de leadership. La création d'une Communauté économique de l'Asie de l'Est est ce que les asiatiques voudraient avoir en vue d'assurer la stabilité, la démocratie et la prospérité en harmonie avec le bien-être du reste du monde. Heureusement l'ASEAN a déjà fondé une base solide pour une telle communauté. Cependant, pour que le projet s'avance, il faut qu'il y ait des leaders. Or, l'ASEAN n'a ni la taille, ni le niveau suffisant de développement économique, ni le développement technologique adéquat, ni l'influence politique internationale pour jouer le rôle de leader de la communauté

⁴ Supposons qu'une entreprise coréenne produit un habit d'enfant pour 100\$ (50\$ pour le travail, 40\$ pour d'autres coûts et 10\$ pour le profit). Alors, le tarif chinois est de \$20, d'où le prix sur le marché chinois serait de 120\$. Supposons cette fois-ci que l'entreprise coréenne se délocalise en Chine en vue d'économiser le coût de main d'œuvre et d'éviter le tarif. Supposons que le coût de production est de 110\$ (40% pour la main d'œuvre, 60\$ pour d'autres coûts et 10\$ pour le profit). Le prix sur le marché chinois serait de 110\$, soit 10\$ moins que l'habit importé de la Corée. Or le tarif chinois s'élimine grâce à un ALE Chine-Corée du Sud. Dans ce cas, l'entreprise coréenne serait induite à revenir en Corée, puisqu'elle pourrait exporter en Chine sans payer le tarif de 20% pour 100\$, ainsi économisant 10\$. Dans un tel cas, il serait plus avantageux pour la compagnie de revenir en Corée. Ceci permettrait à l'économie coréenne populaire et sociale où dominent les PME de revigorer et même d'améliorer l'équité de la répartition de revenu.



东亚/東亞 . 東アジア . 동아시아 L'Observatoire de l'Asie de l'Est

économique de l'Asie. En toute logique, les trois pays de l'Asie du Nord - Est sont des candidats appropriés, vu leur taille de l'économie, le niveau de la sophistication de leur technologies, leur puissance militaire et surtout leur influence international sur le plan politique et économique.

La population de l'ensemble de ces trois pays compte pour 22% de la population (1,5 milliard de personnes) du monde. En terme de la taille de PIB, le Japon est la deuxième plus grande économie du monde; la Chine, le troisième; la Corée, onzième. En 2010; l'ensemble de ces trois pays comptait pour 16% du PIB du monde, 18,5% des exportations du monde, et 16.3% des importations du monde.

La question est de savoir quels pays et de quelle façon le leader devrait jouer leur rôle. La Chine? Le Japon? Ou la Corée? Ou leadership collectif à trois? Ou à deux?

Ce qui semble clair est que dans le présent contexte de l'Asie de l'Est, le leader ou les leaders doivent avoir un certain nombre de qualifications. D'abord, il faut que le leader soit en mesure d'aider les pays membres sur le plan économique et technologique. C'est bien le Japon qui se qualifie bien. La Corée se qualifie aussi.

Ensuite, il faut que le leader soit accepté par la population des pays membres. Malheureusement, les Asiatiques n'ont pas oublié l'époque tragique de l'ère du colonialisme japonais; les sentiments antijaponais restent forts. De même, l'ambition chinoise de créer la sphère de coprosperité avec les Asiatiques d'origine chinois en l'Asie du Sud - Est, l'ambition de mettre sous son influence sur toute la région de la Mer de Chine, l'armement massif dont l'achat d'un porte-avion et des avions Stealth rendent les Asiatiques nerveux et méfiants. La Chine a un plan de construire un chemin de fer de 3800 km qui relie Nanning à Singapour et un autre de 5500 km reliant Kuming à Singapour. Un tel projet peut paraître aux yeux des Asiatiques comme l'expansionnisme chinois. Bref, ni la Chine, ni le Japon ne paraît candidat idéal pour l'instant.

La Corée ne pourrait pas être le leader non plus, vue sa petite taille et son problème interne avec la Corée du Nord. Mais ce que la Corée du Sud peut faire est de jouer le rôle de médiation. La Corée se dote des qualifications requises : sa crédibilité, sa volonté de partager ses expériences de développement et sa générosité. La Corée peut jouer le rôle de médiation culturelle en intégrant des valeurs de l'Asie et celles de l'Occident; elle peut agir comme médiateur entre la Japon et la Chine dans le mécanisme du leadership; elle se trouve dans une position de médiation permettant le flux commercial entre la Chine et l'Occident.

D'abord, elle a la crédibilité d'avoir réussi à se libérer d'une pauvreté absolue dans un laps de temps inouï de trente ans; le modèle coréens de développement a été adopté par la plupart de pays de la région. Depuis les années 1990, la Corée a abandonné le modèle de l'État – développeur et accepté avec bras ouvert la libéralisation de l'économie et la privatisation des entreprises (Deyo F.C. 1987 ; Ahn, D., 2003). Amsden (1989) voyait la Corée comme future géant en Asie. La Corée a adopté le régime de marché libre (Kim, C.N. 2007; Kim, B.K. et Vogel 2011). La Corée a abandonné la stratégie traditionnelle mercantiliste (Amsden 1989) et adopté une politique qui vise à l'équilibre entre des exportations et des importations. Afin de développer



le régime du marché libre, la Corée a pris au sérieux la nécessité de discipliner les Chaebols (Kim, E.M., 1997).

La Corée qui n'était qu'un petit pays ermite jusqu'à la fin du 19^e siècle s'est fait admettre à l'OCDE pour avoir satisfait toutes les conditions pour être un pays ouvert, prospère, démocratique et juste. (UNCTAD 2011). L'admission à l'OCDE fut au fait le fruit des efforts des chefs d'État de la Corée. Le Président Kim Yong Sam (1993-1997) a mis sur pied le Comité pour la Promotion de Globalisation afin d'accélérer le processus de la globalisation de la Corée. Sous son gouvernement, la Corée a transformé la politique introvertie axée sur la mobilisation des ressources internes en politique extravertie en établissant un lien étroit entre le développement économique de la Corée et la dynamique de l'économie du monde. (Ahn, 2003)

Le Président Kim Dae Jung(1998-2002) et son successeur Rho Moo Hyun(2003-2007) ont continué la politique de globalisation sous forme de la libéralisation de tous les secteurs de l'économie coréenne et la multiplication des accords de libre échange. Le Président Lee Myung Bak (2008-2012) a épousé une vision « Global Korea » et établi en 2008 le « Presidential Council on National Competition » afin de mieux exploiter le marché mondial.

La Corée est connue de plus en plus comme un pays généreux. La Corée a depuis long temps reçu des dons internationaux qui a permis, au début de décollage de son économie, de faciliter des investissements. Cependant, maintenant, elle est donneur net. En 1980, la Corée a fondé le « KOICA », agent de l'aide internationale, l'aide de la Corée a augmenté rapidement. La nomination de M. Bang Ki Moon, ancien ministre des affaires extérieures, comme Secrétaire Général de l'ONU, est un témoignage de la maturité de la diplomatie coréenne. En 2007, la Corée s'est jointe au « Development Assistance Committee » de l'OCDE et elle s'est engagée à augmenter ses dons internationaux jusqu'à 0,25% de son PIB avant 2015. Ce qui est intéressant est que plus de 60% de ses dons consistent en subventions purs et non en prêts. En outre, les dons internationaux coréens sont utilisés pour la construction des infrastructures et la production de moyens de production et non pour des biens de consommation (Kim, Seyeun, 2011). Un aspect à noter est le fait que 40% de ses dons sont dirigés aux pays les moins développés et 38%, aux pays de revenu moyen, ainsi mettant l'accent sur le développement des pays les moins nantis (KOICA 2008)

La générosité de la Corée s'est manifestée d'une autre façon. La Corée offre, depuis des décades, une série des programmes de formation des fonctionnaires des pays en développement. Il y a des programmes gouvernementaux⁵ et des programmes donnés par des centres de recherches et par des universités.⁶ Les programmes comprennent des formations en planification économique, l'aménagement territorial, l'urbanisme, la finance publique, l'habitation et la politique macroéconomiques. Tous ces programmes sont gratuits et plusieurs dizaine de milliers fonctionnaires des pays en développement en ont bénéficiés.

⁵ Le KOICA et le Central Official Training Institute offrent le " Executive Development Program" aux fonctionnaires du gouvernement de l'Afrique du Sud, ceux de l'ASEAN et pour bien d'autres gouvernements.

⁶ Le KDI School of Public Policy and Management donnent des bourses aux plusieurs dizaines de fonctionnaires et d'étudiants réguliers venant des pays en développement.



La Corée fut l'hôte de la conférence de G-20 à Seoul en 2011. À cette occasion, le Président Lee Myung Bak (2008-2012) a mis sur pied le « Knowledge Sharing Programme : KSP » en vertu duquel la Corée partage ses expériences en développement des PME, en innovations technologiques de communication, en développement des ressources humaines, en exportations et en d'autres champs d'activités.

La Corée est le plus chrétien en Asie de l'Est. En effet, près que 30% de sa population sont Catholiques ou Protestants. Ce qui est à souligner est que le Christianisme coréen fait un bon ménage avec le Bouddhisme, le Confucianisme et le Shamanisme. Autrement dit, en Corée, la valeur occidentale représentée par le Christianisme et la valeur asiatiques s'entendent bien. La Corée est, probablement, le seul pays en Asie où des différentes religions peuvent coexister et même coopérer mutuellement. L'environnement religieux, culturel et spirituel que l'on trouve en Corée est apte d'accommoder une variété de valeur dans le présent contexte global de la diversification des religions et du rapprochement des croyances. Bref, la Corée est le seul pays qui pourrait jouer le rôle de médiation entre la valeur de l'Occident et la valeur de l'Asie; elle peut jouer aussi le rôle de médiation parmi les valeurs asiatiques elles-mêmes. Ce rôle de médiation culturelle pourrait faciliter la communication de valeurs Est-Ouest et la communication de valeurs intra- régionale en Asie Est.

La crédibilité et la générosité de la Corée pourrait lui permettre de jouer un autre type de médiation. Il s'agit de la médiation politique entre le Japon et la Chine. Le rôle de la Corée est de convaincre le Japon et la Chine de coopérer s'ils veulent maintenir leur leadership en Asie. Il faut que ces deux géants réalisent le fait que ni l'un ni l'autre n'a l'appui de tous les pays membres de l'Asie de l'Est. Si le Japon a un lien solide avec la Thaïlande et la Malaisie à cause de l'intégration vertical du processus de la production de l'automobile, la Chine a une grande influence sur le Vietnam, le Singapour et Taiwan. D'où la nécessité d'avoir une coopération soutenue entre les deux géants. Or, pour que la Corée joue le rôle de médiation politique au sein de l'ALE Chine-Japon-Corée du Sud, il faut qu'elle ait la confiance de deux voisins. Il semblerait que, du moins, la confiance de deux géants en la Corée est plus grande que la confiance mutuelle entre eux. L'autre aspect de la médiation est de convaincre les deux voisins que l'ALE trilatéral et la coopération trilatérale soit le meilleur moyen, et peut être le seul moyen d'oublier le passé et de construire une nouvelle Asie stable, démocratique et prospère.

La Corée peu jouer un autre forme de médiation. Il convient de noter que la Corée a conclu l'accord de libre échange non seulement avec l'Union européenne mais aussi avec les États-Unis. Par ailleurs, la probabilité que la Chine fasse l'accord avec ces deux blocs de commerce international est mince. Donc, seule la Corée aura ce privilège. Ce qui va arriver est que les Américains ou les Européens peuvent exporter leurs biens en Chine sans le coût tarifaire via la Corée, pourvu qu'ils satisfassent les conditions de valeur d'origine.

Par exemple, pour qu'un habit européen soit admis en Chine sans tarif via la Corée, il faut que 55% de la valeur ajoutée totale de l'habit soit faite en Corée; il s'agit de ce qu'on appelle « Rules of Origin : ROO ». Pour les biens américains qui entrent en Chine via la Corée, la proportion de la



valeur ajoutée en Corée doit dépasser 40% pour la majorité de biens. En revanche, les biens chinois peuvent entrer aux États-Unis ou en Europe via la Corée de la même façon. C'est ainsi que le rôle de médiation commerciale aura pour effet de promouvoir davantage le commerce multinational.

6. Conclusion

La Corée est connue à travers le monde pour son miracle économique. Cependant depuis les années 1990 elle a perdu le dynamisme et la passion de ce miracle. Par bonheur, la tendance soutenue de la libéralisation de l'économie mondiale et de commerce multinational a permis à la Corée une chance extraordinaire d'avoir un deuxième élan économique. La Corée a participé activement même agressivement au processus de la libéralisation et de la globalisation de l'économie mondiale; elle s'est jointe à une multitude d'organismes internationaux; elle a conclu ou elle va conclure des accords de libre échange avec la plupart des pays développés ou en développement au monde; elle a conclu des accords de libre échange avec l'ASEAN, l'Union européenne et les États-Unis. Ces expériences permettraient à la Corée d'avoir une occasion de jouer un rôle de leadership et de médiation dans le processus de la formation d'une communauté économique de l'Asie de l'Est.

L'ASEAN a monté une fondation solide pour une telle communauté, mais il n'est pas en mesure de mener sa création. Cependant, l'ALE trilatéral Chine-Japon-Corée du Sud pourrait être le mécanisme offrant un tel leadership. Il ne faut pas oublier qu'une Communauté économique de l'Asie peut être un instrument central pour la démocratie, la prospérité et la stabilité de la région de l'Asie de l'Est. Mieux encore, une telle communauté pourrait contribuer à la paix, à la prospérité et à la stabilité de monde entier.

En ce qui concerne la Corée, l'ALE trilatéral a une signification particulière. D'abord, il offre une occasion de se mesurer égal à égal à la Chine et au Japon et même mener ces derniers pour la première fois depuis sept siècles. La Corée avait été soit une vassale de la Chine ou une colonie du Japon. Cependant, l'ALE trilatéral offre à elle une occasion historique de jouer un rôle important au même pied d'égalité avec ses deux voisins puissants. En outre, l'ALE trilatéral peut fournir un mécanisme permettant de trouver une piste efficace de la solution du problème de la Corée du nord. Il est clair qu'on ne peut pas réunifier la péninsule sous le drapeau rouge; il est clair également qu'on ne peut pas réunifier la péninsule par la démocratie. De plus, il est insensé de croire qu'on puisse dénucléariser avec des mesures militaires; il vaut mieux de convaincre le Nord de la futilité des armes nucléaires pour son avenir. Ce qui est plausible est de laisser le régime de Kim Jung Un intact et en même temps développer son économie. Pour ceci, il faut bâtir un climat de confiance parmi les pays impliqués et ceci est possible dans le cadre de l'ALE bilatéral.

L'ALE trilatéral rapporte à la Corée des bénéfices économiques sous forme de l'accroissement de PIB et du bien-être de la population, l'expansion des exportations et des importations. Ce sont de bénéfices à court terme. À long terme, l'expansion du marché, le développement des



东亚/東亞 . 東アジア . 동아시아 **L'Observatoire de l'Asie de l'Est**

technologies, la stabilité sociale, la protection de l'environnement, la prévention des crimes et bien d'autres bénéfiques sont possible. Un bénéfice d'une importance particulière est le reforme des Chaebols, le renforcement des PME et l'amélioration de la compétitivité des entreprises coréennes.

La Corée a une crédibilité en Asie grâce à son succès économique, à l'absence de son ambition de domination politique sur des pays voisins, à son aide international productif, à sa générosité de partager ses expériences de développement. La Corée est le plus ouvert aux idées venant de l'extérieur; elle a multiplié sa participation aux activités des organismes internationaux; elle a accumulé des expériences des accords de libre échange. Une telle crédibilité lui permet de jouer un rôle médiation au sein de l'ALE trilatéral.

La Corée est le seul pays en Asie du Nord - Est qui peut créer une nouvelle valeur « asiatique » en harmonie avec le Christianisme, le Bouddhisme et le Confucianisme. La création d'une telle nouvelle valeur faciliterait la communication Est-Ouest et contribuerait à la paix et à la prospérité du monde. Il est vrai que, vue sa petite taille démographique et économique, la Corée ne peut pas être meneur de l'ALE trilatéral. Cependant, elle peut jouer le rôle de médiateur entre le Japon et la Chine qui sont deux rivaux politique et économique ayant des intérêts opposants. Le rôle de la Corée est de convaincre ses deux voisins de la nécessité de collaborer mutuellement pour que la paix et la stabilité subsistent dans la région; il faut reconnaître un fait indéniable qu'en absence d'une telle paix et s'une telle stabilité, la nouvelle Asie que rêvent les Asiatiques ne sera qu'un simple rêve.

Enfin, la Corée est le seul pays qui a conclu des accords de libre échange avec l'Union européenne et les États-Unis. Ceci permet aux Américains et Européens d'exporter ses biens en Chine via la Corée à condition qu'on satisfasse les règlements de « ROO ». De même, la Chine pourra exporter ses biens vers les États-Unis et l'Europe de la même façon. Ainsi, la Corée peut faire de médiation commerciale.



Bibliographie

- Amsden, A.H.(1989). *Asia's Next Giant : South Korea and Late Industrialization*, New York : Oxford University Press
- Ahn, D. (2003). Korea in the GATT-WTO Dispute Settlement System: Legal Battle for Economic Development, *Journal of International Economic Law*, 6(3). 597-633
- Ahn Joonmo (2010). The Influence of the Characteristics of CEO on Open Communication in SME“ *Guardian*, 22 Novembre
- CDIC (2110). Reform Plan for Korean International Development Corporation
- Cerny, P.G.(1997). “Paradox of the Competition State: the Dynamics of Political Globalization,” *Government and Opposition*. 32(2) 251-274
- Cheung, I. et Yungjong Wang(1999). Korea-U.S FTA Prospect and Analysis, KIEP Working Paper 99-03
- Chin, G.T. (2010). “Remaking the Architecture: The Emerging Powers, Self-Insuring and Regional Insulation”, *International Affairs*. 86(3) 693-715
- Cho, H. and Kalinowski, T.(2010). Bank Rationalization, Restructuring and Re-privatization, the Case of Korea Since the Financial Crisis”, *Korea Observer*. 41(1) 1-30
- Choi, I., Schott, J.J. (2001). Free Trade Between Korea and the United States
- Chun, H.M., Munyi, E.N. et Lee, H (2010). “ South Korea as an Emerging Donor : Challenges and Changes on Its Entering OECD/DAC”, *Journal of International Development*. 22(6). 288-802
- Consulate General of the Republic of Korea, Toronto (2013). FTA State of Korea
- DRC-NIRA-KIEP (2004). Joint Report and Policy Recommendations: Sector Implications of a China-Japan-Korea FTA. Development Research Center (Chine), National Institute for Research Advancement (Japon), Korea Institute for International Economic Policy (Coree)
- Deyo, F.C. (1987). *The Political Economy of New Asian Industrialization*, Cornell University Press
- Gerschenkron, A. (1962). *Economic Backwardness in Historical Perspective*. Cambridge, Havard University Press



东亚/東亞 . 東アジア . 동아시아
L'Observatoire de l'Asie de l'Est

G20 (2010). The Summit Leaders Declaration, Number 11-12 , <http://www.g20.org/documents2010/11/seoulsummit.declaration.pdf>

Hur, S.K., Jha, S., Park, D. et Quising P. (2010). Did Fiscal Stimulus Lift Developing Asia Out of the Global Crisis? A Preliminary Empirical Investigation, ADB Economics Working Paper Series (215)

IEO/IMF (2003).The IMF and Recent Capital Account Crisis: Indonesia, Korea, Brazil, Washington D.C. Independent Evaluation Office, IMF

IDE (2002). “Toward Closer Japan-Korea Economic Relations in the 21st Century”, Paper presented on May 2000 at the Joint Symposium: Toward a Korea-Japan FTA: Assessment and Prospect

IMF (2010a). Factsheets: The IMF Flexible Credit(FCL)
<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fel.htm>

IMF (2010b). Factsheets: The IMF Precautionary Credit Line (PCL),
<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/pcl.htm>

Jeong, S.I.(2004): Crisis and Restructuring in East Asia: The Case of Korean Chaebols and the Automotive Industry. The New York, Palgrave Macmillan

Joint Study Committee (2011). Joint Study Report for an FTA Among China, Japan and Korea. Development Research Center (Chine),National Institute for Research Advancement (Japan), Korea Institute for International Economic Policy(Coree)

Kang, C.C.(2000). Segewha (Globalization) Reform of the South Korean Development State dans S. Kim (ed) Korean Globalization, Cambridge University Press. 76-101

Kalinowski, T.(2008). “Korea’s Recovery Since the 1997-1998 Financial Crisis: The Last Stage of the Development State”, *New Political Economy*. 13(4) 447-462

Kalinowski, T., Cho, H.(2009). “The Political Economy of Financial Market Liberalization in South Korea: State, Big Business, and Foreign Investors”, *Asian Survey*. 49(2), 221-242

Kawaski, Keichi (2003). The Impact of Free Trade Agreement in Asia. Discussion Paper Series 03-E-018. Research Institute of Economy, Trade and Industry (RETI), Tokyo

KDI (Korea Development Institute) (2011). Knowledge Sharing Program. <http://www.kspgo.kr>

KIEP(1998). Sector Effect of a Korea-Japan FTA

KIEP (2001). The Economic Effect of and Policy Direction for a Korea-Japan FTA



- Kim, D.H.(2006). Study of Regulation of Combination Between Industrial and Financial Capital. Korea Institute of Finance
- Kim, B.K., Vogel. E.T.(2011). The Park Chung Hee Era Transformation of South Korea. Mass. Harvard University Press
- Kim. C.N.(2007) The Korean Presidents: Leadership for Nation Building. Est Bridge
- Kim, E.M. (1997). Big Business, Strong State: Collusion and Conflict in South Korean Development, 1960-1999. Albany State University of New York Press
- Kim, E.M. (2000). Globalization of South Korean Chaebol dans S.S. Kim (ed) Korea's Globalization .Cambridge University Press, 102-125
- Kim, J.M., Rhee D.K.(2009). "Trend and Determinants of south Korean Outward Foreign Investment", *The Copenhagen Journal of Asia Study*. 27(1) 126-154
- Kim, J.K. (2008). Structural Change in Formal Sector After 1997-98 Crisis in Korea. KDI
- Kim, G.(2011). "Bridging the Troubled World? An Analysis of the Ethical Case for South Korean Aid", *Journal of International Developmen*.23(6) 802-822
- Kim, S.J. (2005). Rules Above the Law, and Sumsung Above the Law, People Solidarity Participating Democracy
- KOICA (2006). Annual Report. Seongnam, Korea
- KOICA(2008). Annual Report. Seongnam, Korea
- Kiyota, Kozo(2004). The Role of Service Trade Liberalization in Japan Trade Policies. Discussion Paper 220, Faculty of Business Administration, Yokohama National University
- Lee, Kab Soo. Political Economy of trilateral CJK FTA and Strategic Trade Option of Korea, http://www.eias.org/documents/paper_prof_Lee_Kab_Soo.pdf
- Lee, K.H.(2000). Korea-Chile FTA: background, Economic Effects and Policy Implications. KIEP Policy Analysis 00-07
- Lee. S.J.(2008). "The Politics of Chaebol Reform in Korea: Social Cleavage and New Financial Rules", *Journal of Contemporary Asia*, 38(3) 439-452
- Ministry of Foreign Affairs and Trade (1999). Korea's Mid and Long Term Trade Policy. www.mofat.go.kr



Nomura, A (2011). "Korean Public Pension Fund's Investment in Overseas Energy Resources", *Nomura Journal of Capital Market*. 2(4)

OECD(2010). Busan partnership for Effective Development Cooperation. <http://www.aideffectiveness.org/busanhlf/en/about/key-documents.html>

OECD (2011b). Development Aid: Net Official Development Assistance (ODA). <http://dx.doi.org/10.178/aid-oda-table-2011-1-en>

OECD (2011c). Korea OAD at a Glance. <http://www.oecd.org/dataoecd/18/26/47363951>. gif

Park, Y.C., Shujiro Urata et Cheong I.(2005). The Political Economy of the Proliferation of FTAs. <http://www.eastwestcenter.org/filegotmin/stored>

Powers, C.M.(2010). The Changing Role of Chaebol

Song, J.A.(2001). The Determinants of Relative Advantages of Small and Large Business in Korean Manufacturing

Schiff, M., Winters Alan, L.(2003).Regional Integration and Development. Oxford University Press for the World Bank

Scollay, R. et Gilbert, John P.(2001).New Regional Trading Arrangement in the Asia Pacific. Institute of International Economics, Washington D.C.

Urata, S., Kozo Kiyota(2003). The Impact of East Asia FTA on Foreign Trade in East Asia. NBER Working Paper 10173

UNCTAD(2010). FDI World Report. Geneva

UNCTAD (2011). UNCTAD Stat. <http://unctadstat.unctad.org>

U.S. Congressional Research Service(2011). Import From North Korea: Existing Rules Implications of the KORUS FTA and the Kaeson Industrial Complex